

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : L.4.10 – Projet d'architecture

ENSEIGNEMENTS	CODE	ENSEIGNANTS PAR GROUPES	
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE <i>semaines - 12 groupes de projet</i> 105 h 6,5h	L410PA	O1	P. GERME, S. SABAU
		O2	S. ROUSSEL, C. LEBARBEY
		O3	P. HOFSTEIN, G. CLÉMENT
		O4	E. ROPARS, M. BEDARIDA
		O5	F. FAUCONNET, G. PIQUERAS
		O6	F. ROZE, J. BRUTER
		O7	E. VEIT, P. BOUVIER
		O8	O. CHASLIN, D. GABBARDO
		O9	E. HARDY, K. NOUSIAINEN
		10	P. CREMONINI, S.BOURLIS
		11	Y. ROUBY, J-M. LALO
		12	M. MEISTER, B. BANCEL

Enseignements sur 14 semaines

THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE TECHNIQUE ET ARCHITECTURE <i>Promotion - 21 h - 1,5 h</i>	L410TH	O1 : P. CHABARD
LANGUES VIVANTES <i>28 h - Groupes de langues - 2 h</i>	L410LV	ANGLAIS : G. JONES, R. BAYEGAN, O. MAC FALL, M. PATTERSON ESPAGNOL : V. TABOADA ITALIEN : P. DEL PEZZO ALLEMAND : D. SPANIOL
AMBIANCES 2 <i>Promotion - 21 h - 1,5 h</i> <i>TD ambiance - 3 séances de 3 h</i>	L410AM	L410AMO1 : S. BALEZ, L410AMO2 : M. LOPEZ DIAZ TD : V. COMITO, M. HABES, A-L. HERRY, M. LE BOURHIS, L. SAULNIER
	L410TDAM	

UE : L.4.11 – Structure et Dessin informatique

STRUCTURES 2 <i>1/2 Promotion - 21 h - 1,5 h</i>	L411ST	O1 : S. EBODE O2 : M. LEYRAL
<i>TD partagés structure 2/projet - 3 séances de 3 h</i>	L411TDST	GROUPES DE TD
DESSIN INFORMATIQUE	L411DI	COORD : D. BEAUTEMS CHARGÉS DE TD : D. BEAUTEMS, S. BERNDT, H.CORNIER, P. DEL PEZZO, A. DOULET, C. MALBRAND, J. PION

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : L.4.12 – Projet d'architecture

ENSEIGNEMENTS	CODE	ENSEIGNANTS PAR GROUPES
HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE <i>1/2 Promotion – 28 h – 2 h</i>	L412HA	O1 : L. BASSIÈRES O2 : C. MUS-JELIDI
SCIENCES HUMAINES, ANTHROPOLOGIE DE L'ESPACE, TERRITOIRE, VILLES, ESPACES DOMESTIQUES <i>1/3 Promotion – 28 h – 2 h</i>	L412SH	O1 : P. ZANINI O2 : J. ZETLAOUI, E. MACAIRE O3 : L. LOPEZ
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE <i>12 groupes d'arts plastiques 49 h – 3,5 h</i>	L412PP	O1 : S. NAVA O2 : C. DENNEULIN O3 : H. REIP O4 : B. DEBOMBOURG O5 : A. SÂ O6 : L. DELARUE O7 : H. REIP O8 : B. SEGERS O9 : B. DEBOMBOURG O10 : J. JULIEN O11 : P. VACHON O12 : M-J. HOFFNER

Code : **L410PA01**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : P. GERME, S. SABAU

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Au cours des 6,5 heures hebdomadaires d'enseignement, ce cours combinera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.).

CONTENU

Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent.

MODE D'ÉVALUATION

Série d'exercices et projet d'un petit édifice, maquette de contexte et de projet, dossier de synthèse des exposés et travaux de recherche. Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

TRAVAUX REQUIS

Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonnent la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles.

Code : **L410PA02**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : S. ROUSSEL, C. LEBARBEY

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

L'année de L2 est une année de prolongement et d'approfondissement des acquis de L1. Les acquis auxquels nous nous attachons en particulier sont les suivants :

- compléter et approfondir un vocabulaire lié à la fabrication de la ville et lié à la qualification de l'espace;
- faire le lien, avec rigueur, entre outil graphique et expression de la pensée ;
- se conforter dans la manipulation des différents outils de pensée d'un projet (pensée structurelle, pensée distributive, logique des sensations, notion enveloppe)

Par ailleurs, l'enseignement visera à continuer le développement d'un 'oeil critique' à travers les séances critiques collectives.

Ce semestre 4 s'articule autour de la thématique de l'équipement. L'objectif du semestre est l'acquisition de repères et de notions à la fois théoriques et pratiques sur la question des espaces de pratiques collectives.

CONTENU

Le semestre est structuré en trois temps :

- 1/ EXERCICE 1 - TD Partagé avec le champs Construction
- 2/ EXERCICE 2 - Analyse de projets
- 3/ EXERCICE 3 - Conception architecturale

A/ Exercice 1 - TD PARTAGE

Cet exercice est mené avec un enseignant du champs STA et se déroule sur 4 séances. Il est consacré à l'analyse, la compréhension et la restitution des caractéristiques constructives d'un édifice.

L'édifice étudié est en lien direct avec la thématique du semestre et est choisi pour sa cohérence entre pensée architecturale et choix constructifs. Cette analyse s'intéressera à la logique structurelle de l'édifice, aux choix des matériaux et de leur mise en oeuvre, à la nature de l'enveloppe mais aussi à la gestion des fluides et des réseaux techniques pour comprendre en quoi ces choix de mise en oeuvre sont au service du projet architectural.

B/ Exercice 2 - ANALYSE DE PROJETS

Cet exercice d'analyse est un exercice court d'une durée de 2 semaines. Il introduit l'exercice de conception architecturale du semestre. L'objectif est, d'une part, de découvrir une grande variété de projets explorant des notions de 'pratiques collectives' très contrastées, mais aussi d'autre part, de se donner des outils graphiques et intellectuels pour analyser ce type d'édifice. Les outils d'analyse appris dans cet exercice devront être mis à profit dans l'exercice de conception. L'exercice est réalisé par groupe de 2 étudiants. Les étudiants doivent choisir parmi une liste de projets donnée.

C/ Exercice 3 - CONCEPTION ARCHITECTURALE

Cet exercice se déroule sur 9 séances. Il consiste à concevoir un ensemble d'édifices destinés à accueillir des espaces de pratiques collectives. Le site choisi pour cet exercice sera un site urbain dont les caractéristiques permettront un questionnement sur les pratiques de la ville et l'exploration de propositions innovantes.

Le lien entre mesures (de l'homme) / usages / et logiques des sensations spatiales reste central dans l'objectif pédagogique de cet exercice. Une attention particulière sera portée sur les choix structurels et constructifs et sur l'adéquation entre ces logiques et les intentions de projet en s'appuyant sur les exercices d'analyse réalisés en début de semestre.

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont "croisés" et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

MODE D'ÉVALUATION

Les critères pris en compte pour l'évaluation des étudiants sont les suivants :

Investissement / Compréhension des questions architecturales / Pertinence de la réponse / Capacité de l'étudiant à faire évoluer son projet / Qualité de la restitution.

TRAVAUX REQUIS

À chaque séance, chaque étudiant affiche l'avancement de l'exercice sur les murs de la salle. Les corrections de projet sont collectives, c'est à dire qu'à chaque séance l'ensemble des projets du groupe sont corrigés par les enseignants et les étudiants. En effet, pour chaque projet, l'ensemble des étudiants du groupe doit donner son analyse critique. Cette analyse est ensuite discutée, débattue au sein du groupe avec les enseignants.

La présence des étudiants est obligatoire tout au long de la journée.

Code : **L410PA03**

Enseignants : P. HOFSTEIN, G. CLÉMENT

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Les projets de seconde année renforcent les enseignements de l'année précédente et préparent à des projets et des problématiques plus complexes qui ont un but simple: donner à chaque étudiant les bases indispensables pour proposer, de manière claire et inventive, une idée spatiale. Nous proposons que l'espace et la lumière constituent les matériaux premiers de l'architecture. Tout projet doit proposer une stratégie, une mise en ordre qui engendre des relations de réciprocité d'ordre plastique, pragmatique, programmatique et poétique, sans lesquelles le parti choisi ne serait qu'une simple 'réponse' en miroir au programme et non sa relecture et son dépassement. Un programme est un appel à l'imagination et à la transformation.

CONTENU

Chaque projet devra proposer une solution qui s'analysera selon plusieurs critères:

- La relation au site, au paysage et au territoire.
- La qualité des séquences d'approche et d'entrée.
- La qualité du mouvement et des circulations.
- La richesse de l'espace intérieur et la qualité de la lumière naturelle.
- La relation entre la structure et la spatialité.
- La géométrie, l'échelle, la mesure et la proportion.
- La perception spatiale et la découverte de l'émotion.

MODE D'ÉVALUATION

Textes d'intentions. Analyse Architecturale, Carnet de croquis obligatoire, Dessins: 2D, Perspectives, Maquettes d'Etudes et Maquettes finales, Manipulations Spatiales, Présentations écrites et orales.

TRAVAUX REQUIS

Les exercices proposés ont l'ambition d'être fondateurs préparant chaque étudiant à comprendre l'acte de projeter. Cinq exercices sont proposés au cours de l'année et ont but une séquence linéaire: le premier exercice se limite à la manipulation spatiale sur un site abstrait, le cinquième propose un programme d'équipement public 'situé'. La progression est jalonnée par la découverte de situations spécifiques: le travail du Plan et de la Coupe, l'Espace Vertical, la spatialité intérieure, Le plaisir de la manipulation.

Code : **L410PA04**

Enseignants : E. ROPARS, M. BÉDARIDA

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

L'objectif de ce second semestre de seconde année est de se confronter à une méthodologie de projet et à une thématique nouvelles :

- le projet long,
- la question de l'équipement.

Le programme choisi est celui d'une bibliothèque thématique, située dans le parc des Buttes Chaumont. Au cœur de la problématique de l'équipement culturel, les questions de l'usage et de la spatialité intérieure seront approfondies et thématisées dans leurs relations à la dimension partagée du site.

CONTENU

Le semestre est divisé en deux séquences (un TD partagé se développant sur 4 semaines introduit le semestre) qui thématisent deux aspects différents de la question du l'équipement :

- le lien structure / lumière,
- le lien "monde" intérieur / extérieur.

Des visites de bibliothèques et un travail d'analyse de références se glissent entre les deux séquences, introduisant la réflexion sur ces thèmes.

MODE D'ÉVALUATION

Les travaux se feront en binômes, l'évaluation est à la fois continue et conclusive (un jury croisé est organisé à la fin de chaque exercice).

La présence est obligatoire tout au long du semestre et pendant toute la journée du lundi ; la séance prend la forme d'un "atelier", moment de critique mais aussi de production et de partage.

TRAVAUX REQUIS

Une présentation par groupe est attendue à chaque séance dont le contenu sera précisé en fonction de l'avancement du semestre (mood-board, esquisses, dessins, maquettes...).

Une attention particulière sera portée à deux modes de représentation du projet :

- représentations graphiques (plans, coupes...) et leurs modalités de présentation/accrochage,
- représentations de l'espace intérieur projeté, en particulier grâce aux photographies de maquettes au 1/20^{ème}.

Code : **L410PA05**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : F. FAUCONNET, G. PIQUERAS

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS L'objectif de cet enseignement comme au premier semestre, est l'acquisition, par la pratique d'exercices et de projets, d'une démarche permettant de passer de la pensée à la concrétisation spatiale.

OBJECTIFS

Dans la continuité des acquis de première année, puis du premier semestre de la seconde année sur le thème de 'l'habiter' les thèmes abordés lors des TD partagés puis d'un exercice long permettront à chacun, conscient des enjeux de passer de l'intention à la formalisation par des réponses argumentées.

Contexte, usage, aspect constructif seront questionnés pour apporter les réponses spatiales cohérentes.

Le passage de l'échelle domestique à celle d'un bâtiment dans un contexte urbain permettra de tester la capacité de chaque étudiant de prendre en charge un programme plus complexe.

Même si les inscriptions sont obligatoires au semestre la progressivité des exercices es organisée sur l'année.

CONTENU

Dans la continuité du premier semestre et grâce à la progressivité des exercices, cet enseignement permet, par l'acquisition d'une méthode, d'acquérir une autonomie dans la conduite du projet.

Les thèmes abordés, durant ce semestre seront complémentaires a travers deux exercices. Le travail sera réalisé en groupe puis en binômes tout en permettant l'identification de l'investissement de chacun. Le travail individuel et en groupe permettra d'apporter à la fois des réponses personnelles, de croiser, partager et de mettre en commun les acquis préalables et partager les démarches et les propositions. Les exercices projets aux problématiques complémentaires, échelles et complexités croissantes solliciteront l'imaginaire et l'investissement de tous les étudiants.

Les points communs de tous les exercices seront :

- . Prise en compte du contexte et des données fonctionnelles . Référencer, analyser, interpréter et restituer
- . Argumenter et communiquer . Proposer et développer un sens critique.

Différents thèmes complémentaires seront abordés :

- . Fonction-usage- dimensionnement . Déplacements - enchainements spatiaux
- . Ambiances - matières . Rapport intérieur extérieur . Rapport plein vide . Orientation-lumière
- . Distribuer -assembler . Géométrie - structure . Données environnementales.

Le projet, produit d'une synthèse, placé au centre de la pédagogie, organise la méthode d'enseignement.

Exercices individuels et collectifs, échelles domestique ou plus urbaine seront complétés par des apports théoriques sur le dimensionnement, la lumière, la représentation, l'analyse de projets de sites et références, partagés avec d'autres enseignements. Exposés adaptés aux exercices, visites de bâtiments, TD partagés complètent ces acquisitions.

MODE

Contrôle continu : 60% - Investissement personnel - évolution dans l'acquis des connaissances.

D'ÉVALUATION

Rendus intermédiaires et finaux : 40% - Pertinence de la démarche, qualité de la restitution.

Documents : Textes / Maquettes / documents graphiques / carnet de bord / restitution numériques.

TRAVAUX

Durant ce semestre, la progressivité entre les TD partagés et l'exercice long sera recherchée.

REQUIS

Les TD partagés portent sur l'analyse d'un bâtiment remarquable, et permet de mettre en évidence à travers l'étude de son contexte, de sa structure et des détails remarquables qui la constituent, les qualités spatiales de cet édifice.

Une partie de cet exercice sera dédié à la représentation de ces différents éléments. L'exercice long portera sur la conception d'un équipement dans un site réel. Chaque étudiant sera ainsi confronté à différentes échelles et passera de l'analyse du contexte à la conception d'un équipement d'un point de vue fonctionnel, structurel et spatial. Ces études seront organisées par thèmes qui permettront de rendre compte de tous les constituants de ce site. A la suite de visites d'équipement du même type, les études préalables seront menées en équipe afin de collecter toutes les informations nécessaires permettant à chacun d'apporter des réponses argumentées. Des présentations auront lieu chaque semaine et présentées à l'ensemble de la classe afin de porter à la connaissance du groupe toutes les informations nécessaires à l'évolution du projet. Chaque présentation sera précédée d'une présentation orale et illustré par un texte de synthèse. La représentation principale sera réalisés en plans, coupes et élévations et complétée de schémas, croquis et perspectives nécessaires. Des maquettes de travail à différentes échelle et une maquette sde restitution seront réalisées a différentes échelles. Les présentations mettront en évidence le travail de recherche. Dans le cas de présentation projetées une restitution finales sur papier sera demandée. Tous les modes de représentation complémentaires seront accepté: Photo montage enregistrement film.....

BIBLIOGRAPHIE : Peter Zumthor, *Penser l'Architecture / Atmosphère* ; Bruno Zevi, *Apprendre à voir l'architecture*. Leonardo Benevolo, *Histoire de l'Architecture moderne* ; Rem Koolhaas, *Repenser radicalement l'espace*. Brigitte Donadieu, *L'apprentissage du regard: cours de Dominique Spineta* ; Philippe Panerai, *De l'ilot à la barre*
Bruno Zevi - Herzog et Demeuron

Code : **L410PA06**

Enseignants : F. ROZE, J. BRUTER

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Le projet concerne un équipement public d'enseignement au sein d'un tissu urbain constitué.

Le studio permettra à l'étudiant de développer un projet architectural depuis un concept initial jusqu'à sa formalisation complète. Tout en abordant les notions de programme et de milieu (environnemental, urbain, social et paysager), l'étudiant sera initié à la gestion d'un projet complexe faisant intervenir l'ensemble de ces facteurs.

Tout au long du semestre, les étudiants exploreront les modes de représentation et de communication du projet.

CONTENU

Le premier exercice se fera sous la forme d'un TD partagé de 3 semaines durant lequel un équipement public majeur sera étudié. L'objectif de cet exercice sera l'analyse et la restitution du programme, de la structure et du contexte de la réalisation pour en révéler les corrélations. Lors de cet exercice, un intervenant constructeur complètera le binôme d'enseignants.

Le reste du semestre sera ensuite dédié à l'exercice long, lui-même articulé en 3 temps :

- Le premier temps (3 semaines) abordera le projet d'architecture par une première phase de conception à petite échelle permettant d'évoquer la programmation de l'école par son espace clef : la salle de classe. Il sera accompagné d'une recherche de thématique autour de laquelle le projet tendra à s'articuler.

- Le second temps (3 semaines) intégrera la mise en place de l'ensemble du programme tout en initiant un projet pertinent et cohérent autour de la thématique choisie précédemment. Seront alors introduites plusieurs contraintes telles que l'orientation, le dimensionnement, les différentes séquences d'assemblage du programme.

- Le troisième et dernier temps (7 semaines) intégrera le contexte dans lequel le projet s'insérera. Une analyse du site (morphologie, flux, milieu, paysage, etc.) sera effectuée permettant une mise en relation avec les temps d'études précédents. Il s'agira là d'un travail itératif entre le programme et le milieu afin de maintenir la pertinence architecturale du projet au sein de son contexte urbain.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury final.

La présence hebdomadaire est impérative.

TRAVAUX REQUIS

Les séances sont collectives. Chaque étudiant présentera l'évolution de son travail chaque semaine sous forme de corrections partagées au sein du groupe et tiendra un carnet de restitution à jour.

À chaque étape, une importance sera donnée aux présentations graphiques et orales des étudiants pour les accompagner dans la formulation de leurs questionnements et de leur argumentation pour la pertinence du projet.

Code : **L410PA07**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : E. VEIT, P. BOUVIER

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence. Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.

A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le deuxième semestre a pour thème "équiper la ville". Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court de "TD partagés" (3 semaines) qui développe un travail d'analyse et de restitution des questions constructives -mais aussi programmatiques et contextuelles- d'un édifice remarquable du XXème siècle. Un 3ème enseignement "constructeur" complète l'équipe d'enseignants.
- 1 exercice d'analyse-projective (2 semaines) de "typologies remarquables" de bibliothèques publiques, permettant une réflexion concrète et théorique , introduit à l'exercice long dont il fait partie
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'une petite bibliothèque publique dans un site à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente.

Chaque projet est analysé selon plusieurs critères :

- La relation au site, paysage et territoire et sa transformation,
- La qualité des séquences d'approche et des parcours,
- La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle,
- La relation entre structure, spatialité et lumière,
- La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont "croisés" et font participer d'autres enseignants de projet de l'année. Travaux demandés :

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,
- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,
- Jury final : dessin exhaustif ("à la main") de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),
- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le "book" et l'étudiant,
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

TRAVAUX REQUIS

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.

Code : **L410PA08**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : O. CHASLIN, D. GABBARDO

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Cet enseignement poursuit l'initiation au travail de projet, en offrant l'occasion de mobiliser, d'approfondir et d'élargir les acquis de la première année. Il vise à amener progressivement vers une conduite responsable, rigoureuse et partagée les démarches de projet. Partant de tâches concrètes, il est proposé aux étudiants d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes rencontrés dans le cours du projet, puis à articuler ces problèmes les uns aux autres dans le cadre d'une réponse globale. Chaque projet offre ainsi l'occasion de découvrir et de développer les outils intellectuels et pratiques d'une double entreprise, à la fois cognitive - cerner et de comprendre la tâche dans sa complexité - et spéculative - proposer, vérifier, critiquer, transformer et affiner une réponse.

CONTENU

Des principes génératifs de la forme architecturale, au lieu : 1: Travail dirigé partagé avec les autres groupes de projet et avec l'enseignement de la construction autour de l'immeuble d'habitation (4 semaines). 2 : Des habitations collectives associées à un petit équipement public (projet long, par étapes cadrées). La journée de travail s'organise en trois temps : un premier moment - plus ou moins long - de débat autour de ce que nous appellerons d'une "question du jour" proposés par deux ou trois étudiants, suivi d'apports de forme variée (exposés d'étudiants et/ou d'enseignants, visites, etc.) puis d'une discussion collective sur l'avancement de vos démarches de projet.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 100%.

TRAVAUX REQUIS

Analyse d'exemples pour former un corpus pour le projet ; échanges, jurys et expositions avec autres groupes de projet. Si la production vise la prise de position à travers une proposition concrète, une place importante est accordée à la constitution d'un dossier restituant la démarche, et incluant également les notes concernant toutes les contributions de l'étudiant à l'échange collectif (exposés, questions, travaux transversaux, etc.).

Code : **L410PA09**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : E. HARDY, K. NOUSIAINEN

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

L'architecture se doit d'observer et de saisir le monde que nous habitons pour agir attentivement dans ses différentes dimensions. L'apprentissage consciencieux et progressif engagé depuis le début de la licence se poursuit durant ce semestre où s'entrecroisent analyse et projet. La maîtrise spatiale, la pertinence entre les intentions et les résultats apportés par le projet et une démarche critique et impliquante sont données comme objectifs.

CONTENU

L'exercice court est partagé avec les Sciences et Techniques pour l'Architecture. Des projets exemplaires en terme de construction et d'habitabilité sont analysés en détails. La structure et la matérialité sont explorées comme autant de leviers constitutifs de l'architecture.

L'exercice long propose de façonner une petite école avec une place attenante. Ce bâtiment public qui compte dans le cœur de tous doit réunir des qualités d'usage, de spatialité, de matérialité et d'urbanité attendues.

L'école est conçue en partant de l'intérieur dans un premier temps. La mise au point d'une séquence classe/circulation en forme le point de départ. Son habitabilité est explorée et ajustée, son dimensionnement précisé et son dispositif constructif engagé. Les classes sont ensuite combinées suivant un principe de cheminement et de fonctionnement aux qualités affirmées. Des écoles exemplaires font simultanément l'objet d'un examen.

L'ensemble est placé dans un second temps en interaction avec une situation urbaine simple. Un court voyage part à sa rencontre. L'école est installée et réajustée dans son milieu. Ses différentes dimensions sont entrecroisées et articulées. Ses qualités intérieures et extérieures se répondent. L'école trouve pleinement sa place.

MODE D'ÉVALUATION

La matinée est ponctuée de cours, exposés, débats et visites et l'après-midi est réservée à l'exercice du projet. Assiduité et implication (individuelles comme collectives) sont demandées. L'évaluation est réalisée par le contrôle continu au fil des principales étapes.

TRAVAUX REQUIS

Les travaux demandés tout au long de ce semestre sont:

- des maquettes exploratoires de différentes tailles et échelles
- des plans et des coupes claires et précises, complétées de croquis à la main et de vues perspectives
- un carnet personnel collectant ressources et recherches (dans et hors de l'architecture)

Code : **L41OPA10**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : P. CRÉMONINI, S. BOURLIS

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence. Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit. A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.

OBJECTIFS

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le deuxième semestre a pour thème "équiper la ville". Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court de "TD partagés" (3 semaines) qui développe un travail d'analyse et de restitution des questions constructives -mais aussi programmatiques et contextuelles- d'un édifice remarquable du XXème siècle. Un 3ème enseignement "constructeur" complète l'équipe d'enseignants.
- 1 exercice d'analyse-projective (2 semaines) de "typologies remarquables" de bibliothèques publiques, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un équipement urbain mixte (exemples: école/gymnase bibliothèque/salle d'exposition ...) dans un site réel à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente.

Chaque projet est analysé selon plusieurs critères :

- La relation au site, paysage et territoire et sa transformation,
- La qualité des séquences d'approche et des parcours,
- La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle,
- La relation entre structure, spatialité et lumière,
- La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont "croisés" et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

Travaux demandés :

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,
- La présentation du travail par l'étudiants et l'analyse que les enseignants en font s'adressent à l'ensemble du groupe,
- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,
- Jury final : dessin exhaustif ("à la main") de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),
- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le "book" et l'étudiant,
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

TRAVAUX REQUIS

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices. Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.

Code : **L410PA11**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : Y. ROUBY, J-M. LALO

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Semestre consacré à la thématique "équipe" (pédagogie coordonnée avec les autres ateliers de projet L2) permettant d'introduire dans la démarche de conception architecturale les dimensions territoriale (espace public urbain) et constructive (structure et lumière).

OBJECTIFS

Notions fondamentales à acquérir dans la pratique du projet architectural :

- Inscription de l'édifice dans l'espace de la ville : relevés, analyse urbaine, définition d'espaces extérieurs publics et/ou privés, relation entre plein et vide, orientation, rapport aux contextes urbain, géographique et climatique
- Cohérence de la relation spatialité / programme : hiérarchie, distribution, séquences internes, polyvalence fonctionnelle, lumière
- Définition d'un espace construit fonctionnel : typologie structurelle, trame, ordre géométrique, épaisseur matérielle, enveloppe
- Oral et écrit au service de la conceptualisation, de l'argumentaire et de la présentation
- Maîtrise de la troisième dimension, de la perspective, et des outils de représentation

CONTENU

La problématique de l'équipement est développée au travers de 2 exercices successifs (temporalité partagée avec les autres ateliers L2) :

EXERCICE 1 / "TD Partagés" : Analyse par groupe d'un bâtiment existant visitable de type équipement, permettant de mettre en perspective les dimensions architecturale et constructive, en collaboration avec un ingénieur.

EXERCICE 2 / "le petit équipement" : Conception d'un petit équipement bicéphale regroupant une bibliothèque et un espace d'exposition.

La particularité du groupe PA11 ROUBY-LALO est d'effectuer l'exercice n°2 en partenariat avec le Collège d'Architecture de Dakar : site de l'exercice situé à Dakar, sujet partagé avec les étudiants dakarois de 2ème année et développé en parallèle dans les 2 écoles, voyage d'une semaine de l'ensemble du groupe à Dakar en février durant l'intersemestre (relevés, visites, plan masse), échanges ENSAPLV / CUAD de type Erasmus+ (échanges ponctuels professeurs, étudiants, administration).

Le voyage à Dakar de février est obligatoire, chaque étudiant devant participer individuellement aux frais du voyage à hauteur d'environ 500€ (participation moindre pour étudiant boursier).

MODE

D'ÉVALUATION

Chaque exercice fait l'objet d'une évaluation et d'une note attribuée à l'issue d'un jury croisé entre enseignants L2.

- Séquence 0 : semaine intensive à Dakar en février préalable à l'exercice n°2,
- Séquence 1 : "TD Partagés" : 4 semaines,
- Séquence 2 : "le petit équipement" : 9 à 10 semaines.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des étudiants sont les suivants :

Investissement / Compréhension des questions architecturales / Pertinence de la réponse / Capacité de l'étudiant à faire évoluer son projet / Qualité de la restitution.

TRAVAUX REQUIS

Chaque étudiant doit afficher en début de journée l'ensemble de sa production de la semaine, un relevé des présences étant effectué systématiquement à cette occasion.

La séquence du 2nd exercice s'ouvre par un temps d'analyse consacré à des bâtiments existants, permettant d'asseoir la réflexion des étudiants sur un corpus de références architecturales et conduisant à la constitution d'un carnet A3 transmis à chaque étudiant.

La journée d'enseignement est consacrée en matinée à des cours thématiques et des exercices d'application immédiats en relation avec ces présentations, et l'après-midi à des corrections à un ou deux enseignants réalisées de manière individuelle ou collective.

La présence des étudiants est obligatoire tout au long de la journée.

Code : **L41OPA12**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : M. MEISTER, B. BANCEL

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Apprendre à concevoir un équipement public dont le parcours intérieur en relation avec l'extérieur est l'objectif essentiel par l'approfondissement de la vue en trois dimensions et de sa perception: composer des séquences spatiales, articuler des volumétries avec des structures appropriées, maîtriser la lumière en tenant compte des perspectives dans l'enchaînement spatial intérieur et du rapport avec l'extérieur qui donneront sens par ailleurs, à l'inscription de l'équipement public dans son environnement.

OBJECTIFS

Par l'exploration des multiples moyens de représentations, par la manipulation de dimensionnements, de proportions et de géométrie, par l'apprentissage de la hiérarchisation des éléments du programme en les formulant par une méthodologie de travail, l'étudiant pourra les transposer comme moyens pour le S5.

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.
Le deuxième semestre a pour thème "équiper la ville".

Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court de "TD partagés" (3 semaines) qui développe un travail d'analyse et de restitution des questions constructives, mais aussi programmatiques et contextuelles d'un édifice remarquable (équipement scolaire) du XX^{ème} siècle.

Un 3^{ème} enseignement "constructeur" complète l'équipe d'enseignants.

- 1 exercice d'analyse par le dessin et la maquette (2 semaines) de "typologies remarquables" d'équipements scolaires et de salles sportives, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.
- 1 exercice long (9 semaines) de conception de deux équipements ou d'un équipement urbain mixte (école et gymnase ou école/gymnase) dans un site urbain réel à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente.

Chaque projet est analysé selon plusieurs critères :

- La relation au site, paysage et territoire et sa transformation
- La qualité des séquences d'approche et des parcours
- La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle
- La relation entre structure, spatialité et lumière,
- La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

L'élaboration du projet découlera principalement du travail simultané d'un choix de mise en place spatiale interne (typologies en nappe, linéaire, verticale, compacte) et d'une réponse volumétrique adaptée au contexte urbain existant et à la représentativité de l'édifice public.

L'idée étant de concevoir l'édifice non pas comme un objet formel mais comme la cristallisation d'intentions architecturales intérieures et extérieures.

Les séances du matin apportent les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration du projet. d'équipement. Les thèmes principaux abordés sont : études des différentes typologies de bâtiments scolaires, dimensionnement et fonctionnement d'un gymnase, structures constructives de grande portée, différents modes d'éclairage naturel... Visites, projections et études de typologies remarquables compléteront cet enseignement.

Enseignement organisé de manière hebdomadaire. Le début de la matinée est réservé aux cours, et exposés, le reste de la journée aux corrections des exercices et suivis des projets. Le tout est organisé de manière collégiale.

Langue du cours : français /// Langue de communication : français.

Présence obligatoire à chaque cours. Contrôle continu par la tenue d'un cahier, classeur rassemblant leurs réflexions et leur documentation par croquis, écrits (apprentissage de la prise de conscience du processus de projet et de sa progression). Présentation hebdomadaire des travaux en cours.

MODE D'ÉVALUATION

Présence obligatoire à chaque cours.

Contrôle continu par la tenue d'un cahier, classeur rassemblant leurs réflexions et leur documentation par croquis, écrits (apprentissage de la prise de conscience du processus de projet et de sa progression).

Présentation hebdomadaire des travaux en cours.

TRAVAUX REQUIS

Les projets individuels seront exprimés par croquis, textes, plans, coupes, perspectives, maquettes d'étude...

Code : **L410TH**

Enseignants : P. CHABARD

Coefficient de pondération : 0,1

Nbre d'heures / CM : 21

Travail personnel :

Caractère : obligatoire au choix

HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

OBJECTIFS

Ce cours inaugural introduit à l'histoire des théories et des doctrines de l'architecture.

Organisé de manière thématique, il interroge une série de notions de base qui sont autant de mots courants du vocabulaire architectural et que les étudiants ont souvent déjà intuitivement adoptés dès la première année : espace, projet, échelle, programme, contexte, etc. Il s'agit alors d'ouvrir ces "mots valises", d'analyser leur apparition dans la langue des architectes, de faire la généalogie des différents points de vue, débats intellectuels et postures projectuelles qu'ils ont suscités, de les confronter à d'autres notions plus anciennes auxquelles ils se sont substitués.

L'enjeu de cet enseignement est de présenter l'architecture comme un champ théorique, comme une culture discursive en prise permanente avec la conception architecturale. Revisitant les ouvrages et les édifices canoniques mais aussi des objets plus anonymes ou vernaculaires, le cours est fondé sur deux partis pris : produire, d'une part, un propos volontairement transhistorique qui, en évitant tout anachronisme et en posant des jalons chronologiques, traverse plusieurs contextes historiques et aborde systématiquement la situation contemporaine ; d'autre part, examiner l'architecture à la fois du dedans, comme un champ disciplinaire spécifique, et du dehors, comme une pratique hautement soumise à des déterminants externes (économique, social, politique, technologique, etc.) ; donc interroger sans cesse l'architecture dans son autonomie comme dans son hétéronomie.

CONTENU

1. Introduction : théorie ou doctrines
2. Architecture
3. Espace
4. Histoire
5. Projet
6. Échelle et proportion
7. Contexte et situation
8. Programme
9. Flexibilité et polyvalence
10. Corps et paysage
11. Structure et enveloppe
12. Transparence 1 : le vitrail et la serre
13. Transparence 2 : matérialité et ambiguïtés

MODE

D'ÉVALUATION

Examen écrit

Code : **L410LV**

Enseignants : ANGLAIS : G. JONES, R. BAYEGAN, O. MAC FALL, M. PATTERSON
ESPAGNOL : V. TABOADA
ITALIEN : P. DEL PEZZO
ALLEMAND : D. SPANIOL

Coefficient de pondération : 0,1

Nbre d'heures / TD : 14

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

LANGUES VIVANTES

OBJECTIFS

L'enseignement visera à élargir la compétence acquise par l'étudiant en première année en mettant l'accent principalement sur la communication orale et les techniques de présentation du projet dans un contexte professionnel, tout en encourageant la lecture courante de revues architecturales. L'étudiant doit acquérir la capacité à présenter oralement un travail devant un public, à effectuer un commentaire du projet et à tenir une conversation autour d'une oeuvre d'architecture et à rédiger un commentaire de projet.

CONTENU

Le vocabulaire technique de l'étudiant sera enrichi autour des thématiques privilégiées de l'année concernant le logement collectif et les équipements publics dans un contexte urbain. Le vocabulaire précis concernant la structure, l'enveloppe, matériaux, développement durable etc. sera abordé.

L'étudiant aura la possibilité de commenter, analyser et critiquer de nombreux projets

Le travail s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

MODE

Apprentissage du vocabulaire, description des projets, exposés.

D'ÉVALUATION

Présence et contrôle continu : 50 %

Examen partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale : 25 %

Examen final constitué d'une présentation orale avec support écrit d'un projet personnel de l'année en cours : 25 %

Code :	L410AM01 ET L410AM02	Coefficient de pondération :	0,1
Enseignants :	L410AM01 : S. BALEZ, L410AM02 : M. LOPEZ DIAZ V. COMITO, M. HABES, A-L. HERRY, M. LE BOURHIS, L. SAULNIER	Nbre d'heures / TD :	9
		Nbre d'heures / CM :	21
		Caractère :	obligatoire au choix

AMBIANCE

OBJECTIFS

Il s'agit d'approfondir les notions abordées lors du semestre précédent, mais cette fois en ce qui concerne les ambiances lumineuses uniquement. Des ambiances lumineuses bien conçues sont indissociables des qualités globales d'un projet architectural. Maîtriser la propagation de la lumière naturelle ou de la lumière artificielle, c'est savoir donner des qualités d'usage à son projet, le mettre en valeur et savoir faire des économies d'énergie.

La lumière rend visible l'espace : il n'y a pas d'architecture sans lumière. Mais comment intégrer les enjeux lumineux dans le projet ? Comment dimensionner une fenêtre ? Quels sont les avantages et les inconvénients des différents types de prise de jour ? Les enjeux environnementaux vus au premier semestre pourront alors être soulignés à travers la conception de l'éclairage naturel mais aussi artificiel.

La première partie du cours est consacrée à la lumière naturelle. Dans un second temps, les enjeux de l'éclairage artificiel sont abordés : relations entre éclairage naturel et éclairage artificiel : comment concevoir leurs articulations ?

CONTENU

Enjeux	Lumière naturelle
• Être cohérent avec le projet	• Facteur de lumière du jour
• Voir (Lire (y compris l'espace), apprendre, méditer...)	• Prises de jour
• Améliorer la santé et/ ou le sentiment de sécurité	• Verticales
• Économiser l'énergie	• Zénithales
Lumière	• Stratégies de la lumière naturelle
• Qu'est-ce que c'est ?	• Prédéterminations de la lumière naturelle
• Comment ça marche ?	Lumière artificielle
Grandeurs photométriques	• Lampes
• Flux	• Caractéristiques photométriques
• Intensité	• Caractéristiques non photométriques
• Éclairage	La lumière artificielle dans le projet
• Luminance	• architectural
Vision	• urbain
• comment ça marche ?	
• Voir/ regarder/ observer	

MODE D'ÉVALUATION

3 TD de 3 heures (1/3 de la note finale)
examen final (2/3 de la note finale)

BIBLIOGRAPHIE

- Reiter S, Herde A de. L'éclairage naturel des bâtiments. Louvain-la-Neuve, Belgique: Presses universitaires de Louvain; 2004. 265 p. (cf. : energieplus-lesite.be)
- Fontoynt M, Perraudeau M, Avouac P, Lauby J-M. Construire avec la lumière naturelle. Champs-sur-Marne: CSTB éd.; 2011. 160 p.
- Collectif. 101 Mots de la Lumière dans l'Architecture. Archibooks; 2016.
- Plummer H. The architecture of natural light. London: Thames & Hudson; 2012. 256 p.
- Dubet A. Qu'est-ce que la lumière pour les architectes ? Paris: Archibooks + Sautereau éd.; 2013. 55 p.
- Narboni, R., Lumière et ambiances: concevoir des éclairages pour l'architecture et la ville. Ed. le Moniteur, Paris. 2006.
- Descottes H, Ramos CE. Architectural lighting: designing with light and space. 1st ed. New York: Princeton Architectural Press; 2011. 144 p.
- Clair L., Architectures de lumière, Fragments, 2003, 112p.
- Narboni, R., La lumière et le paysage: créer des paysages nocturnes, Collection Techniques de conception. Le Moniteur, Paris. 2003.
- Laganière V., Lumières architecturales en France, 2004

Code : **L411STO1 ET L411STO2**

Coefficient de pondération : 0,2

Enseignants : L411STO1 : S. EBODE
L411STO2 : M. LEYRAL

Nbre d'heures / TD : 9

Nbre d'heures / CM : 21

CHARGÉS DE TD : G. ALBAREA, P. GUEROLD, M. ZRIBI

Caractère : obligatoire au choix

STRUCTURE

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif et dans la suite du cours de l'UEL1, structure 1, d'aborder à nouveau, sur des cas un peu plus complexes (en trois dimensions et non plus en plan) les bases de la statique, à travers la compréhension du fonctionnement de divers systèmes structurels. Il permet d'être capable de faire des choix structuraux, de concevoir une structure simple en ayant pensé ses types de liaisons, son degré de staticité et ses contreventements, pouvoir se représenter et calculer la répartition et le type d'effort dans un élément de structure, faire du dimensionnement simple.

CONTENU

Co1 : matière et contrainte
Co2 : efforts internes I
Co3 : efforts internes II
Co4 : Compression et flambement
Co5 : Contrainte de flexion
Co6 : Cas des poutres en continuité
Co7 : étude des portiques
Co8 : Structure précontrainte
Co9 : Structure membranaire
C10 : Structure plissée
C11 : Plaques
C12 : Coques
C13 : Examen Blanc

MODE D'ÉVALUATION

Examen final : 50%
TD : 25%
Présentation du cahier de notes: 25%

Code : **L411DI**

Coefficient de pondération : 0,4

Enseignants : D. BEAUEMS, S. BERNDT, H.CORNIER,
P. DEL PEZZO, A. DOULET, C. MALBRAND, J. PION

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire

DESSIN INFORMATIQUE

OBJECTIFS

Acquérir une autonomie dans l'utilisation des outils informatiques de dessin 2D et 3D appliqués au projet d'architecture.

CONTENU

Cet enseignement se propose d'aller de l'apprentissage à la maîtrise de deux logiciels utilisés dans la représentation 2D ou 3D du projet d'architecture, l'un spécifiquement dédié à l'architecture, l'autre plus généraliste.

Cet apprentissage se fera à travers des cours théoriques et des exercices pratiques.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu, exercices, contrôle final.

TRAVAUX REQUIS

Cours et travaux dirigés pendant le déroulement de l'enseignement.

Code : **L412HA01 ET L412HA02**

Coefficient de pondération : 0,3

Enseignants : L412HA01 : L. BASSIÈRES
L412HA02 : C. MUS-JELIDI

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

HISTOIRE L'ARCHITECTURE 19^{ÈME} SIÈCLE

OBJECTIFS

Permettre aux étudiants d'acquérir une orientation de base concernant l'histoire de l'architecture et des villes de cette période ; les introduire aux principaux débats concernant sa relecture et sa réinterprétation contemporaines.

CONTENU

Le cours aborde l'histoire de l'architecture et des formes urbaines de 1750 à 1900, notamment les bouleversements épistémologiques et techniques liés aux Lumières et à ce qu'on appelle la "révolution industrielle", avec leurs conséquences et développements qui se prolongent tout au long du XIX^e siècle jusqu'à la Grande Guerre. Il ambitionne donc d'aborder l'ensemble des territoires dont le cadre bâti est touché par ces phénomènes : l'Europe et ses empires nationaux, les Etats-Unis. Surtout, il s'agit de donner une idée de l'extraordinaire dynamisme, richesse et diversité de la production architecturale et urbaine de cette période, transformée par l'émergence de nouvelles modes de connaissance aussi bien du passé (archéologie, historicisme...) que du monde physique et naturel. L'apparition de nouveaux programmes (musées, bibliothèques, grands magasins, gares...) va de pair avec celle de nouveaux publics dans cette période marquée par de si profondes transformations économiques, sociales et politiques.

MODE

D'ÉVALUATION

Examen sur table 100 %.

Code : **L412SH01**

Coefficient de pondération : 0,35

Enseignants : P. ZANINI

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

ANTHROPOLOGIE DE LA TRANSFORMATION DE LA VILLE 2

OBJECTIFS	Approfondir les connaissances acquises lors du 1er semestre en ce qui concerne l'approche anthropologique à la transformation urbaine en termes de concepts, de références bibliographiques et d'outils méthodologiques.
CONTENU	<p>Il s'agira de poursuivre l'analyse de transformations urbaines entamée en 1er semestre, d'essayer d'affiner notre compréhension des transformations urbaines en tant qu'enjeu anthropologique.</p> <p>En éclairant la posture et les outils à disposition de la discipline, il sera question de réinterroger des recherches faites afin de pouvoir expliciter, à travers des exemples concrets, en quoi l'anthropologie peut nourrir le projet. A partir de l'articulation des échelles d'espace (détail et grande échelle), de temps (événement et temps long mais aussi les relations des grandes temporalités telles que passé présent futur) et de récits (de l'individuel au collectif, de l'habitant à l'acteur territorial) l'anthropologie cherche de construire, mettre à l'oeuvre, une narration de la ville qui se transforme par ceux qui la vivent, la pensent et la gouvernent.</p> <p>Toujours en s'appuyant sur une anthropologie de la métropole parisienne, notre analyse se concentre, en 2ème semestre, sur les "récits urbains" et sur leurs articulations. Les narrations de la ville dont il est question embrassent le vaste domaine de ce qui est dit oralement dans les différents contextes de la vie quotidienne par les différents acteurs (habitants, concepteurs, décideurs), mais aussi d'autres supports et situations de production et communication culturelle telles que les textes écrits, les pratiques locales, les imaginaires 'collectifs' et 'd'auteur', dont, en quelque sorte, les projets urbains font partie. Le travail d'analyse s'organise autour de cas d'études issus d'expériences ethnographiques en cours et/ou décrite par la littérature scientifique.</p>
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu et examen oral final.
TRAVAUX REQUIS	Cours magistraux et cours de méthodologie.

Code : **L412SH02**

Enseignants : J. ZETLAOUI LEGER, E. MACAIRE

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE URBAINE : LA VILLE, SES USAGES, SES ACTEURS.

PERSPECTIVE SOCIO-URBANISTIQUE

OBJECTIFS

Faire appréhender les apports des sciences sociales, et en particulier de la sociologie urbaine dans la compréhension des relations entre espaces et sociétés à partir de concepts, notions, méthodes outils qui se sont structurés tout au long des XIXe et XXe siècles jusqu'à la période contemporaine. Les travaux sur l'analyse des usages et représentations de l'espace, et leur prise en considération dans les modes de production architecturaux et urbains seront plus précisément abordés.

Faire appréhender les apports des sciences sociales, et en particulier de la sociologie urbaine dans la compréhension des relations entre espaces et sociétés à partir de concepts, notions, méthodes outils qui se sont structurés tout au long des XIXe et XXe siècles jusqu'à la période contemporaine. Les travaux sur l'analyse des usages et représentations de l'espace, et leur prise en considération dans les modes de production architecturaux et urbains seront plus précisément abordés.

CONTENU

Les mutations qu'ont connues les villes européennes depuis le XIXe siècles ont suscité une volonté d'organiser de façon rationnelle, technique et fonctionnelle l'espace qui a conduit à reconsidérer la pratique de l'architecture et ont donné naissance à l'urbanisme. Alors que les réflexions sur l'aménagement de l'espace se sont accompagnées de discours théoriques ou visionnaires sur la société, la ville est devenue objet d'études voire d'actions pour les sciences sociales. Celles-ci ont cherché à établir les relations entre évolutions sociétales et modes d'intervention sur l'espace en même temps qu'elles ont posé la question de leur propre contribution à ce champ. Au fil du XXe siècle, elles vont se mettre à jouer un rôle croissant dans la production de connaissances sur la ville, sur ses transformations, ses usages et ses acteurs. Elles vont aussi apporter un point de vue critique sur les logiques de planification, de programmation et de construction à l'oeuvre, en mettant en évidence les enjeux politiques et économiques qui leur sont sous-jacents. Les architectes vont être à la fois sujets et parties prenantes de ces réflexions.

En prenant l'exemple de la fabrication de la ville à travers celle de ses équipements et de ses espaces publics, le cours vise à montrer comment la production, la transformation et les modes d'appropriation des espaces urbains sont liés à une pluralité de facteurs traduisant les évolutions d'une société.

MODE D'ÉVALUATION

Présence, prise de notes, lecture d'ouvrages, mobilisation de ces connaissances dans un dossier à réaliser en fin de semestre, avec un rendu intermédiaire demandé après quelques semaines de cours.

Rendu intermédiaire : 40%

Rendu final : 60 %

Note finale modulée de 1 à 2 points en fonction de l'assiduité

TRAVAUX REQUIS

Chaque séance est consacrée à une thématique : un type d'espace ou d'équipement public, un concept ou une notion, une question de méthode.

Au cours de cet enseignement, les notions et concepts liés à la demande sociale d'architecture ou d'urbanisme, aux systèmes d'acteurs des projets, aux rapports des groupes sociaux ou individus à l'espace habité seront discutés. Des méthodes d'analyse des usages, pratiques et représentations de l'espace seront présentées. Elles pourront être mobilisées au cours du travail que les étudiants seront amenés à conduire pour valider le cours.

Code : **L412SH03**

Enseignants : L. LOPEZ

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

ESPACES PUBLICS ET ENJEUX MÉTROPOLITAINS

OBJECTIFS

La thématique de cette année tournera autour de la appréhension sociologique de l'espace public urbain. A partir des approches sociologiques et anthropologiques, nous aborderons les questions liées au voisinage, aux nouvelles pratiques citoyennes, à la participation citoyenne, aux conflits et aux transformations dans l'habiter.

Les étudiants se saisiront des questions liées aux pratiques contemporaines de l'espace publique à partir des études de cas en France et à l'étranger.

CONTENU

C'est à partir de l'analyse de situations concrètes qu'on verra progressivement se dessiner et se préciser un certain nombre de questions politiques, économiques et morales, relatives aux formes contemporaines de l'espace public. Les situations de tensions, de troubles, les crises et les disputes donneront des entrées particulièrement précieuses pour comprendre les normes et attentes qui régissent les relations en public. C'est cette articulation fondamentale entre lieux et liens qu'on essaiera de saisir à partir d'études empiriques et des lectures théoriques.

Les étudiants réaliseront une enquête exploratrice de terrain comme partie de leur évaluation.

MODE

D'ÉVALUATION

Assistance obligatoire, enquête de terrain en groupe et partiel Assiduité (20%) Partiel (40%) Travail Final (40%).

TRAVAUX

REQUIS

On travaillera à partir d'une sélection de textes, notamment ethnographiques (des descriptions de situations), mais aussi plus théoriques. La lecture, l'exposition des idées ainsi que la participation au débat font partie de l'évaluation.

Parallèlement, les étudiants réaliseront une enquête de terrain sur un site à Paris.

Code : **L412PP01**

Enseignants : S. NAVA

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

UNE CLASSE DE DESSIN

OBJECTIFS

Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, des expositions, poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : confirmer et explorer, affiner ses capacités de faire, étendre le champ de ses possibles.

La confrontation des étudiants aux exercices proposés favorisera l'expérimentation et la mise à l'épreuve de leur perception, de leur rapport à l'environnement. Ainsi les expérimentations et exercices tendront vers l'acquisition d'une autonomie suffisante pour affirmer une capacité de décision ; en un sens, favoriser l'adaptation et l'appropriation plutôt que la mise aux normes. Les structures données par le cours doivent servir de cadre pour apprivoiser les techniques et les adapter à son propre discours, les tailler à sa mesure, se créer son propre vocabulaire.

L'attention se portera sur l'observation des écarts: entre ce que je sais et ce que je vois, entre ce que je vois et ce que je décide d'en dire, entre mon souvenir et le souvenir de mon voisin, entre ce que je découvre et ce que je revois, entre l'impression et la réalité?. Qu'est-ce qu'un lieu ? Qu'est-ce qui le caractérise (décrypter des codes)? Comment en rendre compte ? Qu'est-ce que l'on veut en dire ? Comment noter la ville? Une situation? Une posture?

CONTENU

Avant toute chose, et en toute occasion: regarder, regarder, regarder.

Le cours se composera d'une série d'exercices dans lesquels l'étudiant travaillera entre l'observation et la décision : ce que je vois, ce que j'en retranscris, ce que je décide d'en omettre, ce que j'en dis.

Ce semestre sera dédié à des travaux qui mettent en jeu des mécanisme d'observation et de retranscription, principalement autour de la question du récit et au travers d'un seul médium: le dessin.

Cette pratique sera entendue et mise en oeuvre dans toute sa multiplicité. Le dessin comme film moteur du regard. Apprendre à dessiner pour apprendre à voir. Que regarderons nous? Les corps des modèles, des objets ou des lieux, mais aussi des agencement temporels, des rencontres générées par les déplacements, les choix que tracer une ligne sur le papier nous oblige à faire, bref regarder le monde et le retranscrire pour en comprendre les mécaniques et les structures qui le sous-tendent.

Il ne s'agira pas de tendre vers une forme de virtuosité mais, dans les rencontres (avec des outils, des lieux, des mises en situation?), par l'affirmation de choix et désirs, de se fabriquer son vocabulaire, ses propres outils. Ainsi, les contraintes que posent les exercices seront à apprivoiser par chacun afin de les rendre productives d'un espace qui est celui de l'autonomie : autonomie de fabrication, autonomie du regard. Il sera aussi question de curiosité, de tentatives, d'essais en groupes ou en solo, de ratages et de réussites à décrypter pour avancer.

Code : **L412PPo2**

Enseignants : C. DENNEULIN

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

LA VILLE PARCOURUE

OBJECTIFS

La couleur est abordée sous l'angle de la perception sensible. La poésie viendra des jeux visuels et colorés que les étudiants sauront installer dans un espace donné. Ainsi, l'observation est primordiale, il s'agit d'échantillonner dans le réel un ensemble de couleurs que l'on va constituer en palette pour ensuite travailler des compositions tenant compte de l'espace. Par la suite, ce travail de composition fera l'objet d'une mise en volume qui sera installée *in-situ*.

CONTENU

Un premier exercice permettra aux étudiants d'étudier une oeuvre d'art (reproduction) de leur choix. Une palette de couleurs sera élaborée à l'aide de peinture acrylique. Puis les étudiants travailleront sur un temps limité à une recherche de formes par découpages en reproduisant cet ensemble de couleurs sur de grands formats (A0).

Ensuite, nous répéterons l'exercice *in-situ*.

Le travail de composition et de mise en espace nécessitera un long travail de préparation en atelier : repérages, documentation, croquis préparatoires, analyses de groupe, projections virtuelles, maquettes...

Les compositions grand format reprendront les couleurs échantillonnées, avec une attention particulière portée sur les éléments graphiques, le rythme, l'équilibre et les tensions...

Puis viendra le moment d'imaginer une installation de la composition *in-situ*, en l'adaptant au lieu choisi. Il s'agira de réfléchir aux liens entre le travail réalisé en atelier et les enjeux mis en tension par l'espace concerné, les questions de mise à l'échelle, d'impact visuel...

Enfin, il s'agira d'élaborer des maquettes en volume pour attester de la pertinence des propositions.

Lorsque les étudiants seront prêts, ils s'attelleront à installer un extrait ou la totalité de leur projet plastique *in-situ* et à l'échelle. Cela sera l'occasion pour tous de visiter les travaux des uns et des autres dans la ville.

Les étudiants recueilleront les paroles des passants, puis les analyses des visiteurs, étudiants et enseignants.

MODE D'ÉVALUATION

Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, relevés, travail en atelier, réalisation et mise en valeur du projet final.

TRAVAUX REQUIS

Visite d'expositions

Approche technique des outils graphiques et plastiques

Histoire de l'art

Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.

Code : **L412PP03**

Enseignants : H. REIP

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

MÉTAMORPHOSES

OBJECTIFS

L'enseignement dans ce module consiste à appréhender les diverses approches techniques et théoriques de l'art et des relations que l'on peut établir avec la pensée architecturale.

CONTENU

Quelques thématiques seront abordées aux travers d'exercices:

- . Une réflexion sur les notions telles que le collage photographique, le cadrage, le travelling et de la présence de l'image dans l'espace urbain.
- . Une appréhension de la dimension sculptural d'un objet, de son échelle, de sa transformation par des modèles réduits ou des manipulations informatiques.
- . Une initiation au film d'animation.

Ces exercices permettront à l'étudiant d'approfondir les techniques de représentations. En abordant la photographie, le collage, la vidéo, le dessin, le volume, ils mettront en oeuvre la manière la plus singulière de donner corps à leurs réflexions.

Parallèlement, ces exercices pourront s'appuyer sur des écrits de quelques figures majeures de l'art du 20^è siècle et des analyses de leurs oeuvres. (Paul Thek, Dan Graham, Gabriel Orozco, Marcel Duchamp...)

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu et rendus ponctuels.

TRAVAUX

REQUIS

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de maximum 25 étudiants. Les travaux demandés peuvent être des travaux d'ateliers ou liés à des activités extérieures (visites d'expositions...).

Code : **L412PPO4**

Enseignants : M. DEBOMBOURG

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

LE FUTUR 2

OBJECTIFS

L'enseignement concrétise la question du futur et de ces possibles représentations. Il est question de plan de volume d'installation mais aussi de concept, d'espaces virtuels, voire d'univers parallèles.

Un projet artistique de la conception à la réalisation finale.

Aborder le futur de manière intuitive ou théorique, une lecture critique et sensible de la réalité, développer un imaginaire pour les situations de demain.

Ici, les méthodes et techniques développées précédemment en 2D et 3D font l'objet d'une application dans le réel : du concept au plan jusqu'au prototype. Cette expérience s'accompagnera dans la pratique par des discussions, rencontres, sorties et visites sur le(s) site(s) en question.

Proposer une nouvelle dimension de l'espace artistique

CONTENU

Un cours axé sur la pratique avant tout, de la phase de conception à la réalisation en atelier.

En regard de l'univers de Mariko Mori, Stelarc, Yves Klein, Theo Jansen, Luigi Colani, James Turrell, Iris Van Herpen, Paul Verhoeven, nous nous efforcerons de poursuivre une réflexion sur le futur et échanger sur une vision collective/individuelle de cet espace-temps

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

TRAVAUX REQUIS

Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.

Code : **L412PP05**

Coefficient de pondération : 0,35

Enseignants : A. SÂ

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE "DES DÉPLACEMENTS"

OBJECTIFS

Interroger un environnement parcouru et familier, et dégager ses particularités. Questionner et transformer des éléments du quotidien.

Intégrer la notion de mouvement, de déplacement dans l'observation et le ressenti d'un contexte.

Développer une méthodologie de travail de la prise de notes à la maquette, jusqu'à la réalisation du dispositif à l'échelle voulu.

CONTENU

Dans l'ouvrage *Marcher, créer* Thierry Davila, critique d'art, analyse le rapport qu'entretiennent certains artistes à la marche, au déplacement, au mouvement, à travers différentes formes de créations.

Dans cet esprit, vous travaillerez à partir d'un parcours quotidien ou régulier de votre choix, et vous rendrez compte de la singularité de ce temps et de cet espace parcouru par le biais du dessin dans un premier temps, puis d'une réalisation plastique au choix (dispositif, volume, édition, vidéo, animation, performance...).

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu, rendus ponctuels.

TRAVAUX

REQUIS

Développer une méthodologie de travail de la prise de notes à la maquette, jusqu'à la réalisation du dispositif à l'échelle voulu.

BIBLIOGRAPHIE

Références : *Marcher, créer* de Thierry Davila, *Walkspaces*, la marche comme pratique esthétique de Francesco Careri, *L'art de marcher* de Rebecca Solnit, *Je me suis mis en route* de Frank Venaille, *Zones* de Jean Rolin, les œuvres de Stanley Brouwn, André Cadere, Mircea Cantor, Dector et Dupuy, Mickael Asher, Hamish Fulton, Francis Alÿs, Gabriel Orozco, Julien Prévieux, Laurent Tixador/ Abraham Poincheval, Fayçal Baghriche...

SUPPORT

DE COURS

Références iconographiques, bibliographiques, vidéos, expositions.

Code : **L412PPo6**

Enseignants : L. DELARUE

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

CORPS ET ESPACE, SUITE DU SEMESTRE 3

OBJECTIFS	<p>Poursuivre le travail du semestre 3 en approfondissant différentes manières qui concourent à une perception active de l'espace.</p> <p>Les enjeux sont ceux de l'acquisition de vocabulaire formel, de principes de mise en forme et en relation des différents objets pensés, ou transformés à partir du réel.</p>
CONTENU	<p>Les travaux autour du corps se complexifient sur l'orientation, les protocoles de déplacement et des questions de vocabulaire et de gestuelle dans l'espace.</p> <p>Le travail de dessin dans l'espace peut se faire sur la base de descriptions, de textes, de visites de lieux et d'expositions. Il permet le travail du regard, de la transcription, de la recherche d'un vocabulaire formel, qui révèle un univers personnel.</p> <p>Des références à différents types de paysage urbain, seront la base de ces travaux.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Contrôle continu. Qualité des réalisations et présence active au cours</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Visites d'expositions, propositions de pratiques ouvertes, élaboration du travail par étapes, affichage régulier pour confrontation des travaux, apport théorique, plastique, ou technique</p>

Code : **L412PP07**

Enseignants : H. REIP

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

MÉTAMORPHOSES 2

OBJECTIFS

L'enseignement dans ce module consiste à appréhender les diverses approches techniques et théoriques de l'art et des relations que l'on peut établir avec la pensée architecturale.

CONTENU

Quelques thématiques seront abordées aux travers d'exercices:

- . Une réflexion sur les notions telles que le collage photographique, le cadrage, le travelling et de la présence de l'image dans l'espace urbain.
- . Une appréhension de la dimension sculptural d'un objet, de son échelle, de sa transformation par des modèles réduits ou des manipulations informatiques.
- . Une initiation au film d'animation.

Ces exercices permettront à l'étudiant d'approfondir les techniques de représentations. En abordant la photographie, le collage, la vidéo, le dessin, le volume, ils mettront en oeuvre la manière la plus singulière de donner corps à leurs réflexions.

Parallèlement, ces exercices pourront s'appuyer sur des écrits de quelques figures majeures de l'art du 20^è siècle et des analyses de leurs oeuvres. (Paul Thek, Dan Graham, Gabriel Orozco, Marcel Duchamp...)

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu et rendus ponctuels.

TRAVAUX

REQUIS

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de maximum 25 étudiants. Les travaux demandés peuvent être des travaux d'ateliers ou liés à des activités extérieures (visites d'expositions...).

Code : **L412PPo8**

Enseignants : B. SEGERS

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

OBJECTIFS

Ce cours de plastique de licence 2 est un cours de représentation matérielle. L'objectif est double : accompagner l'étudiant qui se constitue une méthode de fabrique du document au sens large et le conduire vers une production d'objets sensibles et matériels.

CONTENU

Une succession d'exercices est conçue comme une approche physique progressive de l'œuvre ou du document. Chacun des exercices constitue un paramètre qui permet de décrire et définir la représentation en même temps qu'il constitue une entrée possible pour une création consciente.

Les exercices peuvent varier d'une année sur l'autre, dans tous les cas ils intègrent une progression pour constituer une fois réunis à la fin de l'année un tout cohérent.

Exemples d'exercices :

- Le format
- La matière
- La forme
- L'échelle 1/1
- L'objet

La fabrique est matérielle, l'enseignement du document est élargi à l'objet et elle tourne autour de l'explicitation et des opérations mises en œuvre dans la fabrique et la monstration.

- WIKI : Production de documents et mise en ligne

La fabrique se fait en continu grâce au wiki, site internet d'écriture collaborative. Ce site permet de capitaliser les travaux, ainsi chaque année les étudiants déposent leurs travaux à côté de ceux des années précédentes. Le wiki permet de concrétiser la nécessaire continuité de la production, il permet la collaboration et amorce le travail en réseau.

Adresse : http://www.gloshmol.com/ouarpo/index.php?title=L39-art_ENSAPLV

MODE D'ÉVALUATION

Les semestres sont rythmés par des rendez-vous en salle où l'étudiant présente son travail. L'évaluation se base sur la présence de l'étudiant au rendez-vous, sur le travail produit durant ces rendez-vous et en dehors, et sur la pertinence et le plaisir de cette production. La contribution au wiki participe de cette évaluation.

TRAVAUX REQUIS

Nous travaillons en atelier, à l'atelier maquette et sur le wiki. L'année s'articule autour de 4 à 6 exercices.

Code : **L412PP09**
Enseignants : B. DEBOMBOURG

Coefficient de pondération : 0,35
Nbre d'heures / TD : 49
Caractère : obligatoire au choix

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE PROJET D'INSTALLATION

OBJECTIFS

Cet enseignement prolonge et concrétise le semestre 3 sur la pratique du dessin et du volume à travers une démarche contextuelle.

Un projet d'installation / sculpture éphémère sur site, de la conception à la réalisation finale.

Aborder une lecture critique et sensible de l'espace, être capable de développer une stratégie d'approche et de réalisation face aux contraintes d'une situation.

Ici, les méthodes et techniques développées précédemment en 2D et 3D font l'objet d'une application dans la réalité, c'est l'occasion de se tester. Cette expérience s'accompagnera dans la pratique par des discussions, rencontres, sorties et visites sur le(s) site(s) en question.

Entrer dans la réalité par un projet avec une stratégie sensible à l'espace

CONTENU

Un cours axé sur la pratique avant tout, de la phase de conception à la réalisation sur site.

Une vraie expérience de terrain.

En regard des réalisations éphémères de Thomas Hirschhorn, Tadashi Kawamatta, Gordon Matta Clark, Christo et les réalisations des supermarchés Best de l'agence Site dirigé par James Wines, nous nous efforcerons de poursuivre une réflexion audacieuse sur les questions de l'oeuvre d'art contextuelle, mais aussi les questions liées à la commémoration, le rapport à l'histoire et les liens formels et symboliques qui s'établissent dans la ville.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

TRAVAUX REQUIS

Travail en atelier et sur site, cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes. Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.

Code : **L412PP10**

Enseignants : J. JULIEN

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE MÉTAMORPHOSES

OBJECTIFS

Compréhension de la deuxième dimension comme d'un espace manipulable.
Initiation à la question de l'autonomie de l'oeuvre au travers de l'exemple du médium dessin.
Approche contemporaine de la définition de la forme.
Analyse conceptuelle, construite et sensible du dessin.
Initiation aux pratiques contemporaines du dessin d'art.

CONTENU

Il s'agit au travers des différents exercices proposés de considérer le dessin comme un médium à part entière pouvant s'envisager en dehors d'une problématique de projet : le dessin pour ce qu'il est et non seulement comme étape d'un devenir possible. Il ne s'agit pas d'un cours de dessin académique type modèle vivant ou nature morte mais plutôt d'une réflexion sur les moyens et l'actualité de cette technique de représentation. C'est donc dans sa définition la plus élargie que sera abordé ce médium. Les différents exercices seront illustrés d'exemples pris dans l'actualité artistique.

MODE D'ÉVALUATION

Trois ou quatre travaux seront demandés aux étudiants pour chaque exercice. L'évaluation se fera selon les modalités d'un contrôle continu en plus de bilans intermédiaires à la fin de chaque exercice.

TRAVAUX REQUIS

Trois exercices initiés par trois cours de présentation, soit 1 exercice pour 4 séances et une séance de bilan final sous forme d'accrochage général.

Code : **L412PP11**

Enseignants : P. VACHON

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE PHOTOGRAPHER L'HABITAT

OBJECTIFS

Photographier l'habitat (Sous différents points de vue).

De l'intérieur (Usages et pratiques du logement)
Et depuis l'espace public

CONTENU

L'objectif de cette proposition est d'amener les étudiants à s'interroger, par le biais de la photographie, à expérimenter les diverses manières de produire une image en lien avec une thématique. Ici, dans le cadre de cet atelier l'habitat sera abordé selon deux axes.

Le premier, porte sur les différentes façons dont les objets domestiques et le corps occupent l'espace habité. En d'autres termes, il s'agira pour l'étudiant de retranscrire plastiquement les différentes pratiques et usages, d'un ou plusieurs espace d'un logement. Pour cela il sera amené à faire une analyse d'un logement (le sien ou autre).

Le deuxième axe de recherche de l'atelier poursuivra les observations photographiques préalablement menées, mais depuis l'espace public, à partir différents lieux de la ville.

Des visites d'expositions (en lien avec la thématique) seront organisées.

MODE

Déroulé :

D'ÉVALUATION

Chaque étudiant devra restituer son observation par le biais de la photographie.

Critères d'évaluation :

Capacité de l'étudiant à analyser aussi bien un espace quotidien de logement, ses usages, que la situation d'un habitat dans l'espace public et à en faire émerger une proposition plastique.

BIBLIOGRAPHIE

Références : JN Niépce, de Daguerre à Baldus, Moholy-Nagy, Le Corbusier, Walker Evans, Henri Salesse, Anna et Bernhard Blume, Thomas Struth, Stephen Shore, Gilles Saussier, Stephane Couturier, Benoît Fougeirol, Chantal Akerman (Saute ma ville), Jacques Tati (Mon oncle), Hitchcock (Fenêtre sur cour).

Code : **L412PP12**
Enseignants : M.-J. HOFFNER

Coefficient de pondération : 0,35
Nbre d'heures / TD : 49
Caractère : obligatoire au choix

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE "SITE SPECIFIC 2"

OBJECTIFS	Ce cours se propose de mettre en place des projets plastiques dans un contexte particulier, choisi hors de l'école, permettant de proposer une 'réponse' au lieu. Les étudiants travailleront par groupe de 2 pour réaliser une intervention in situ.
CONTENU	Le travail sera accompagné par des présentations d'oeuvres, des discussions critiques, et quelques exercices préalables. Le projet se déroulera en plusieurs étapes : choisir un site, documenter, glaner des informations, des images, des histoires, des matériaux, afin de mettre en place un projet qui sera discuté et évalué en cours. Les propositions plastiques (médiums variés) seront ensuite réalisées in situ, puis présentées au groupe entier lors de visites, organisées sur place, à la fin du semestre.
MODE D'ÉVALUATION	Participation active, présence assidue. Réalisation des étapes du projet plastique. Evaluation continue. Bonne documentation, présentation formelle et critique du rendu final.
TRAVAUX REQUIS	Travail autonome de recherche, travail en duo sur site, visites d'expositions envisagées.